



Assemblée générale

Distr. limitée
7 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 21 c) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe

**Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine,
Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République
yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Islande, Italie,
Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco,
Norvège, Panama, Pologne, Portugal, République de Moldova, République
dominicaine, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie,
Suède, Turquie et Ukraine : projet de résolution**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe

Additif

Ajouter les pays dont les noms suivent à la liste des auteurs du projet de
résolution :

**Allemagne, Belgique, Colombie, Fédération de Russie, Grèce, Irlande, Japon,
Nauru, Pays-Bas et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

